

N° : DP 20/206

DECISION DU PRESIDENT

OPERATION MONTETY - CONSTITUTION DE SERVITUDES DE RESEAUX SOUTERRAINS

Le Président de la Métropole

VU le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU la décision du Bureau Métropolitain n°20-124 prise en sa séance du 17 février 2020 contenant constitutions de diverses servitudes réciproques entre les 3 îlots opérationnels,

CONSIDERANT que cette décision a été prise sur la base des plans de servitudes communiqués, mais qu'il manquait dans ces derniers la mention des servitudes des réseaux souterrains,

CONSIDERANT que la Métropole doit également consentir sur son lot :

- une servitude de tous réseaux souterrains,

CONSIDERANT que la Métropole doit également bénéficier sur son lot :

- d'une servitude de tous réseaux souterrains,

D E C I D E

ARTICLE 1

D'ACTER les servitudes de réseaux souterrains omises lors de la précédente décision, telles que matérialisées sur le plan annexé aux présentes.

ARTICLE 2

DE SIGNER tous documents en lien avec ce dossier.

ARTICLE 3

DE RAPPELER que Maître Olivier TEUMA, notaire à Toulon, est désigné en vue de la rédaction de l'ensemble des documents et actes nécessaires à cette opération, y compris les servitudes mentionnées dans la présente décision.


La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **18 JUIN 2020**

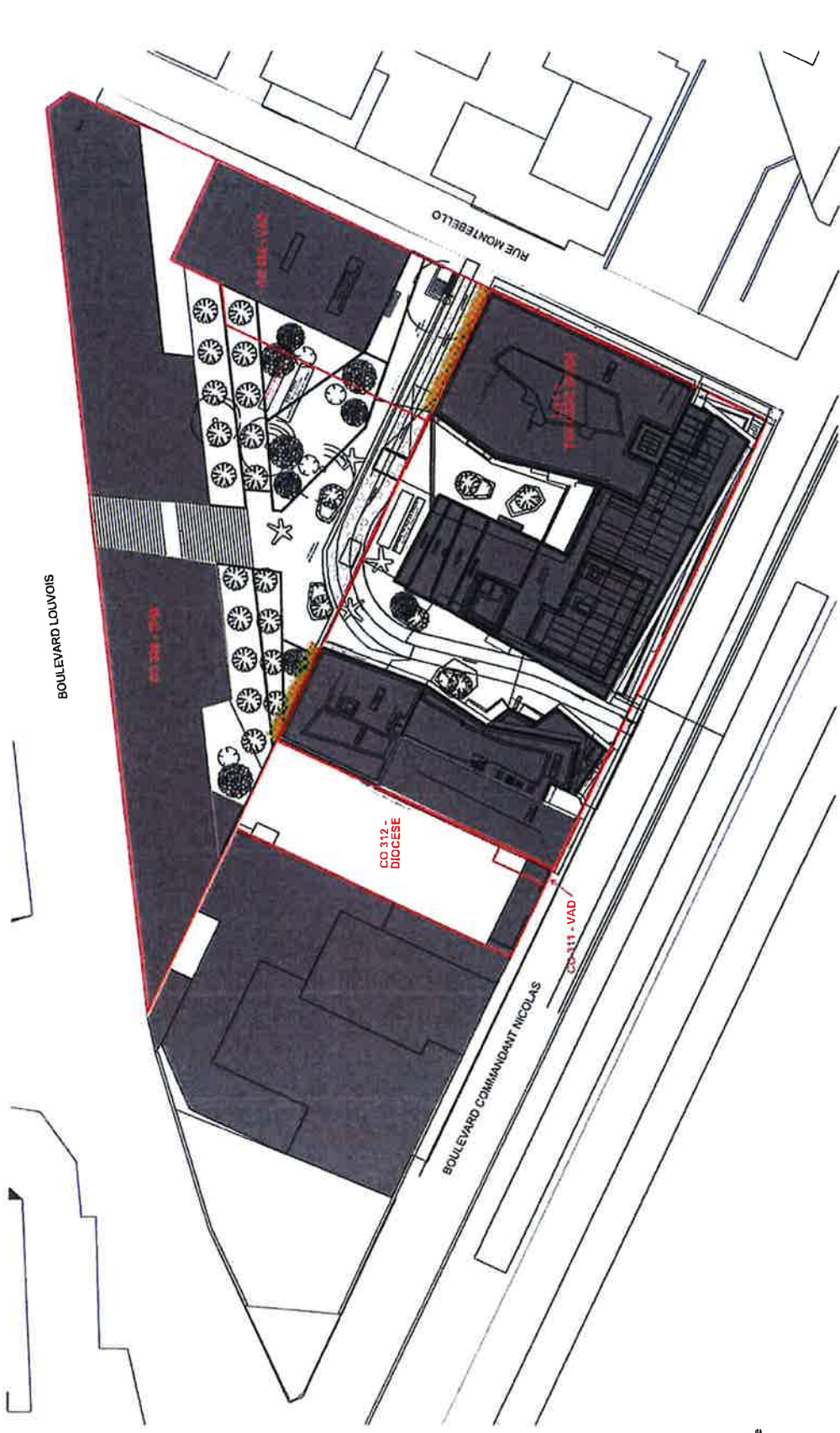
Hubert FALCO




Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



PLAN DE SERVITUDES 3

N° FOND	Servant	Dominant
Lot 1 Eclouard Denis		X
Parcelle CO 388 - TPM	X	
Parcelle CO 389 - VAD	X	
Parcelle CO 311 - VAD		

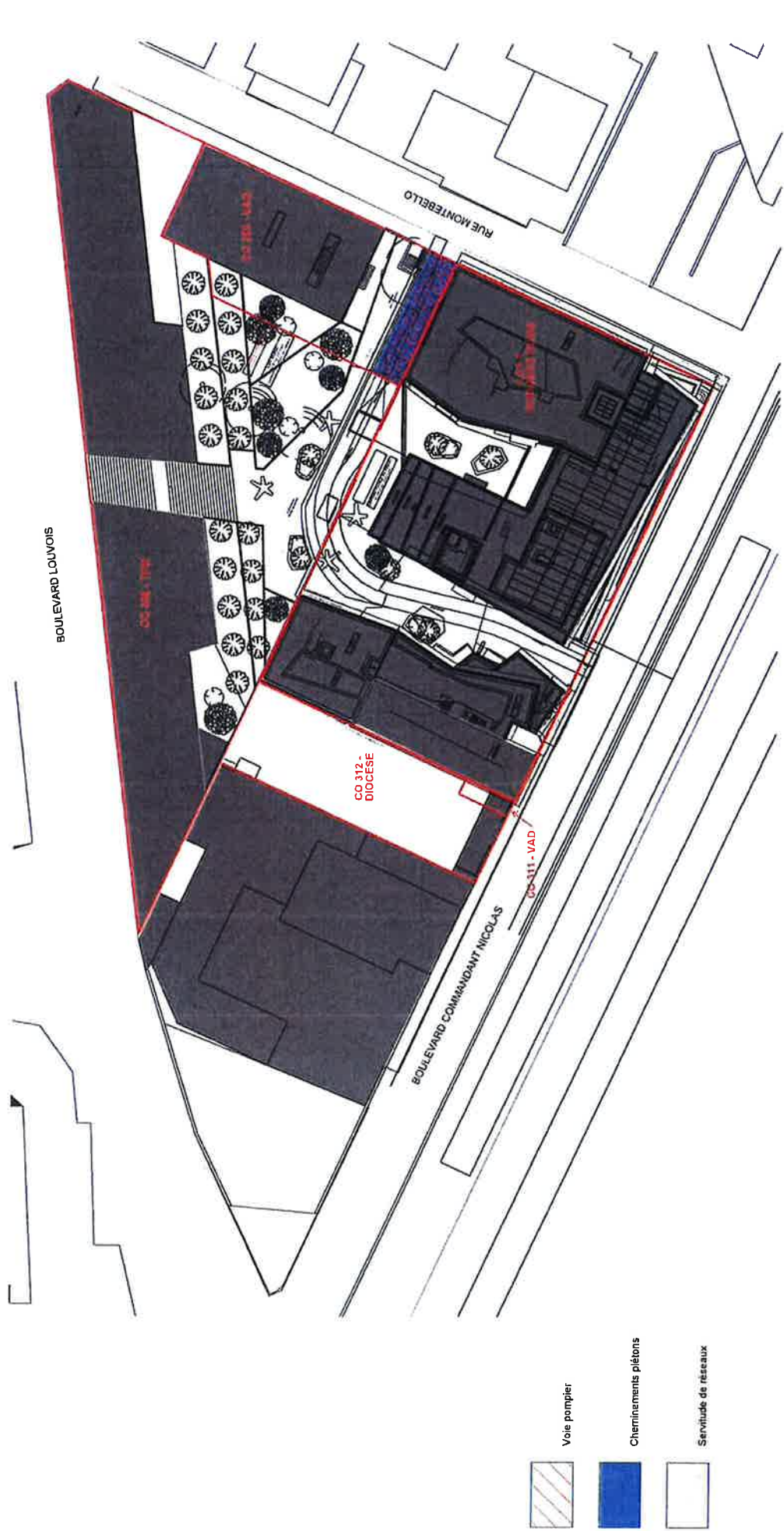


-  Servitude de vue
-  Servitude de réseaux
-  Servitude de tour d'échelle

OPERATION	MATRE D'OUVRAGE	MATRE D'OEUVRE	PHASE	DATE	DOCUMENT	ECHELLE	PLAN N°	INDICE
ILOT MONTETY	VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT	GREGOIRE ET MATTEO ARCHITECTES		04.2020	PLAN DE SERVITUDES		03	

PLAN DE SERVITUDES 4

N° FOND	Servant	Dominant
Lot 1 Edouard Denis		
Parcelle CO 388 - TFM	X	X
Parcelle CO 389 - VAD		
Parcelle CO 311 - VAD		



OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE	PHASE	DATE	DOCUMENT	ECHELLE	PLAN N°	INDICE
ILOT MONTY	VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT	GREGOIRE ET MATTEO ARCHITECTES		04.2020	PLAN DE SERVITUDES		04	